

Il y a d'autres détails qu'il faudrait préciser. Les stagiaires recevraient un salaire mensuel à partir, mettons, du 1<sup>er</sup> septembre. Le voyage des candidats heureux à Ottawa serait payé, ainsi que le voyage de retour de ceux qui termineraient leur stage. Un étudiant marié pourrait toucher de \$4,500 à \$5,500, plus \$1,000 pour le premier enfant et \$500 pour chaque enfant supplémentaire. On pourrait élaborer un tel barème. Un comité du programme de stages de la Chambre pourrait administrer le programme et je pense que le personnel du cabinet de l'Orateur pourrait se charger de son application. A mon sens, il vaudrait mieux que seuls les députés de l'arrière-ban s'occupent de ce projet.

J'ai mentionné cette idée lors d'une réunion qui a eu lieu dans ma région récemment, et un des éditeurs du journal local lui a consacré un éditorial. En toute modestie, j'aimerais consigner une bonne partie de cet éditorial au compte rendu. L'article a été publié dans le *Daily Mercury* de Guelph sous le titre *Les stages politiques, une bonne idée*. Je cite:

L'idée d'Alfred Hales de permettre à des diplômés d'université de faire des «stages» politiques nous a intéressé. A bien des égards, l'idée est bonne.

M. Hales a dit que ce programme aiderait énormément les députés qui doivent, de nos jours, faire de plus en plus de recherches pour se tenir au courant des progrès dans divers domaines. D'après lui, le programme de stages devrait être ouvert aux diplômés en journalisme, en droit et en sciences politiques. Ces gens devraient être naturellement ceux qui s'intéressent le plus à la politique, même si nous ne voyons pas pourquoi le programme ne devrait pas être ouvert aux diplômés dans tous les domaines.

De toute façon, la politique est devenue une profession difficile et compliquée, qui exige de plus en plus de ceux qui s'y adonne. Une école de formation pratique en politique est vraiment nécessaire et la proposition de M. Hales répondrait dans une grande mesure à ce besoin.

On a trop souvent dans le passé envoyé à Ottawa un voisin ou un cultivateur charmant et populaire simplement parce qu'il est charmant et populaire. Nous envoyons des représentants au Parlement pour remplir les postes les plus importants au pays, mais nous prenons rarement la peine d'évaluer leurs qualités.

Envoyer un homme qui a seulement l'expérience des affaires de la ville, du comté ou de la municipalité, le recommander, est comme envoyer un joueur de hockey junior à la Ligue nationale de hockey. Il n'est pas prêt. Il peut réussir finalement, mais après bien longtemps, après être resté des années à l'arrière-plan à écouter son instructeur et à observer les professionnels.

Un programme tel que celui que propose M. Hales établirait un groupe d'aspirants à la politique ayant une excellente formation et une expérience qui les aideraient énormément s'ils décidaient de s'engager dans la politique. Et l'ensemble du pays en tirerait profit.

Je consigne cet article au compte rendu pour montrer l'opinion d'un éditorial publié dans ma circonscription.

• (6.30 p.m.)

J'aimerais clore en versant au hansard deux citations sur le programme adopté au Congrès des États-Unis. Elles sont tirées de lettres écrites par des membres du Congrès. La première vient d'un M. Carl Elliott de l'Alabama. Voici:

Permettez-moi de vous féliciter de la façon exceptionnelle dont vous avez organisé et dirigé cette année le *Congressional Fellowship Program*. J'ai eu l'occasion de suivre plusieurs des stagiaires qui n'auraient pu m'impressionner davantage. Comme vous le savez déjà, j'ai eu le grand plaisir d'avoir M. Edmund B. Lambeth dans mon bureau, du début de l'année au congé de Pâques. Son travail fut véritablement remarquable à tous les égards. Vu le surcroît de travail imposé à mon personnel de bureau cette année, je me demande vraiment ce que nous aurions fait sans lui. Éveillé et réfléchi à la fois, très doué pour la rédaction, il s'est acquitté de ses diverses tâches avec une maîtrise qui faisait plaisir à voir.

Je ne puis offrir ni commentaire ni suggestion à l'égard de votre programme, si ce n'est de vous dire combien je serais heureux de vous voir reviser votre politique et me permettre d'avoir un autre stagiaire l'an prochain.

Ma deuxième citation est un court paragraphe tiré de la lettre de M. Ullman, membre du Congrès, de l'Oregon. Je cite.

Le travail de Dave fut remarquable, à tous les points de vue. Il m'est arrivé alors que mon activité était assez restreinte; il s'est adapté à toutes ses responsabilités avec un minimum d'aide. Chargé d'être mon conseiller au comité des voies et moyens, de s'occuper de la correspondance et du travail de l'organisme, il s'est acquitté de ses fonctions avec compétence et discernement. Je n'ai qu'une critique à faire: son séjour aurait dû être plus long, car j'en aurais bénéficié davantage.

Voici une phrase d'une autre lettre:

Mon expérience avec Tom m'a montré combien il me serait utile d'avoir un «adjoint législatif» à plein temps, en sus de notre personnel ordinaire, qui puisse m'aider à lire et à approfondir une foule de textes, analyses, et mesures législatives.

Ici, au Canada, monsieur l'Orateur, le Parlement se lance dans une grande entreprise et nous devons songer à voir plus loin et plus grand. On pourrait, j'imagine, objecter à cette motion qu'elle n'est peut-être pas nécessaire vu que récemment, par suite d'une recommandation du comité spécial de l'organisation et de la procédure, nous avons établi un nouveau service de recherche à la bibliothèque pour aider les députés. Sauf erreur, il aura un personnel de huit membres, et son budget sera de \$75,000 à \$80,000 par année.

Il s'agit là, cependant, d'un service assez impersonnel. Je ne crois pas que les résultats